



LA NUIT

Samedi 14 MARS 2020

NAVIGATION



Règlement : Il s'agit d'une concentration réservée aux véhicules anciens et historiques, sans notion de vitesse, ni d'horaires, axée sur la NAVIGATION à l'aide de documents comprenant des directions, des cartes routières ou similaires expliquant les points de passages obligatoires avec contrôles de passage qui seront à reporter sur un document. Celui-ci témoignera du respect de l'itinéraire.

Il sera impossible de se perdre, les participants en difficulté ayant à leur disposition le parcours simplifié sur carte avec les principaux villages traversés.

Le départ sera donné à AUTHUME salle des fêtes vers 13H30 pour la première voiture.

Cette concentration de véhicules anciens est **limitée à 45 véhicules.**

Les véhicules postérieurs à 1990 ne sont pas admis sauf dérogation accordée par l'organisateur.

Un contrôle visuel du bon état général du véhicule sera effectué avant départ et pourra conduire à l'exclusion si non satisfaisant.

L'organisateur se réserve le droit de refuser une demande d'inscription sans justifier sa décision.

En application de la réglementation (décret 2017-1279 du 9 août 2017) celle-ci n'est pas soumise à déclaration.

Une assurance RC pour ce type de concentration est contractée par le club OCCJ en tant qu'organisateur.

Tout engagement fera l'objet d'une confirmation de l'organisateur.

Parcours :

Deux étapes d'environ 90 et 60 kms dans le Jura autour de Dole
Pause à AUTHUME

Programme:

Accueil des participants le 14 mars à partir de 11h30 (collation)
Salle des fêtes d'AUTHUME (jura)
Vérifications administratives (permis, carte grise et assurance véhicule)
Départ de la 1^{ère} voiture vers 13h30 de la première étape
Pause à AUTHUME
Départ de la deuxième étape
Arrivée à AUTHUME salle des fêtes.
Remise des récompenses.

Frais de participation et d'annulation:

Le montant des frais de participation est fixé à 85 € par voiture de 2 personnes, et 15 € par personne supplémentaire, incluant les pauses, document, plaque souvenir, cadeau etc.....

Les inscriptions ne seront effectives qu'à la réception du bulletin d'inscription dûment rempli et signé acceptant les conditions d'engagement à cette concentration et accompagné du règlement et confirmation.

En cas de désistement après le 10 mars 2020 une partie du règlement (60%) restera acquise à l'organisation pour cause de frais fixes.

Le règlement sera encaissé à l'issue de la journée.

Organisation : OCCJ

Organisateur technique : Eric BONGAIN

TEL : 06 75 11 86 79

03 84 72 42 45

Mail : bongain.eric@orange.fr

Le nombre de véhicule est limité à 45

A retourner avant le 2 mars 2020

